

L'Etat de droit est-il le droit de l'Etat?

Par **forevermek**, le **19/12/2012** à **20:05**

Sujet de dissertation de droit constitutionnel (contre-exposé):
"L'Etat de droit est-il le droit de l'Etat?".

Bonjour à tous, j'ai un exposé à rendre vendredi matin, j'ai lu documents et beaucoup surfer sur le net pour bien comprendre la théorie de l'état de droit (ED), et ses rapprochement avec l'état de police, le droit au droit, le droit au juge...
Le seul problème est que trouvé un plan pour se sujet me parait insurmontable.

dans la question est-ce qu'il faudrait comprendre qu'un état qui se proclame état de droit se proclame législateur de loi, mais aussi assujetti à ses mêmes lois? y inclure le respect de la hiérarchie des normes de (Kelsen), le respect des droits fondamentaux de l'homme tels que la DDHC par exemple (les droits dévolue subjectivement à l'homme).

Y'aurait t-il un rapport entre la théorie du concept de l'état de droit, et le conseil constitutionnel (CC), et le contrôle de constitutionnalité.

Est-ce qu'il est judicieux de ma part de faire un rapprochement entre cette notion d'état de droit, et la mise en place du Conseil constitutionnalité?

Est-ce judicieux d'établir un rapprochement entre la notion d'ED et le pouvoir judiciaire seulement, cad un pouvoir indépendant de l'état, en vertu de pouvoir lutter contre l'arbitraire des autorités publiques? Y'aurai t-il un lien avec la théorie de la séparation des pouvoirs (au sens global des trois pouvoirs/organes) ou seulement le pouvoir judiciaire?

Merci de m'éclairer sur sujet qui me parait vraiment vague malgré les recherche effectué.
L'ED n'est pas un sujet facile à traité surtout en première année, et je me dois de répondre présent à une note au dessus de la moyenne.

Par **Camille**, le **20/12/2012** à **09:22**

Bonjour,
Evitez de poster deux fois le même sujet "copié-collé" à quelques heures d'intervalle.
<http://www.juristudiant.com/forum/l-etat-de-droit-est-il-le-droit-de-l-etat-t18540.html>
[smile17]

Par **Camille**, le **20/12/2012** à **12:18**

Re,

"[s]E[/s]tat" ou "[s]é[/s]tat" ?

Au sens de "entité politique" ou de "situation juridique" ?

Par **forevermek**, le **20/12/2012** à **13:21**

désolé, mais je n'avais pas à supprimer le post... :/'Etat de droit au sens d'entité politique.

Par **Camille**, le **21/12/2012** à **12:21**

Bonjour,

C'est un peu ce qui me chagrine dans cette formulation, si c'est le cas.

Pourrait-on écrire "La France est-elle le droit français ?" [smile7]